

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1437/SG/ESJ portant ouverture de cantines scolaires pour l'année 1969-1970.

n° 69-1437/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA JEUNESSE ET
DES SPORTS

Date de publication

4 octobre 1969

Numéro JO

n° 22 du 25/10/1969

Date du numéro

25 octobre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Seront ouvertes pour compter' du 1er octobre 1969 les cantines suivantes : Ali-Sabieh, Holl-Holl ; Dikhil, As-Eyla, Yoboki ; Arta, Dammerjog ; Obock Waddi ; Tadjoura, Randa, Dorra, Sagallou Sera ouverte pour compter du 1er novembre 1969 la cantine suivante : Adda-Illou. Le taux de la ration journalière reste fixé à 40 francs.